



Abus de pouvoir ou pas ?

Par **Gillesxavier**, le **25/09/2021** à **20:40**

Bonjour ,

Je viens de vivre une histoire de fou sur une route départementale.

J'ai devant moi une voiture qui elle même suit un camping-car la route est serrée et sinueuse et nous roulons à 20 /25 klm/h. A la sortie d'un hameau (toujours limite à 50) le camping-car prend de l'avance sur la voiture qui me précède car elle est presque à l'arrêt, peut-être 5 klm/h. Je décide donc de doubler ce véhicule, rien en face, rien derrière et le marquage au sol est adéquat.

Quand j'allais finir mon dépassement pour me rabattre, je regarde mon rétro extérieur droit et là je me rend compte que la voiture a accéléré et m'empêche de me rabattre puis me colle sur l'arrière droit et me pousse jusqu'à ce que mon véhicule se mette en travers. Un homme en short et casquette de plage en sort brandissant un insigne de gendarmerie et me dis : mise en danger de la vie d'autrui, j'appelle les collègues, ça ira loin. Je lui demande pourquoi il m'a poussé et il ne veut pas me donner son identité ni répondre à ma question. Il est en vacances. Je lui propose de faire un constat, il refuse et je lui dis : faite le vôtre et je ferai le mien, et je remonte dans mon véhicule pour rentrer chez moi. Il rappelle sdes collègues en leur disant de venir rapidement car pour lui je commettais un délit de fuite en plus du reste. Il rajoute à ces collègues ; individu alcoolisé et probablement sous stupéfiants. Je décide d'attendre ses collègues. Finalement, tests négatifs et chacun est prié de faire son contact de son côté.

Comment dénoncer son attitude de conducteur et comment qualifier tout ça ?

Merci.

Par **Marck.ESP**, le **25/09/2021** à **21:38**

Bonsoir

Bien difficile si vous n'avez pas son identité...

Par **Gillesxavier**, le **25/09/2021** à **21:56**

J'ai son identité

Par **Marck.ESP**, le **26/09/2021** à **22:12**

Alors si vous le souhaitez, vous pouvez raconter votre histoire à l'IGGN... Et parallèlement au défenseur des droits.

Par **P.M.**, le **26/09/2021** à **22:36**

Bonjour,

Il serait important de savoir les éléments de preuves que vous avez pour éviter en retour une plainte en dénonciation calomnieuse...